

Décision

Générale

colonial

Décision n° 339 décision n° 339 du 1er avril 1948

n° 339

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1948

Date de publication
1 avril 1948

Date du numéro
30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal Ibrahim Abdi, matricule SG, de la 4° compagnie de milice à Ali-Sabict, décédé à l'hôpital colonial de Djibouti, le 8 mars 1948, est ravalé des contrôles de la milice pour compter du 9 mars 1948.